

IMPORTANT NOTICE

This product is registered in both the U.S. and Canada. It has BOTH U.S. and Canadian Labeling

You must follow **ONLY** the U.S. label **WHEN USING THIS** product in the U.S.

You must follow **ONLY** the Canadian label **WHEN USING THIS** product in Canada

AVIS IMPORTANT

Ce produit est homologué tant aux États-Unis qu'au Canada. Il comporte une étiquette **TANT** américaine **QUE** canadienne

Vous devez suivre **SEULEMENT** l'étiquette américaine en **UTILISANT CE** produit aux États-Unis.

Vous devez suivre **SEULEMENT** l'étiquette canadienne en **UTILISANT CE** produit au Canada.

**Fungicide**

GROUP	M	22	FUNGICIDE
-------	---	----	-----------

AGRICULTURAL

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

CAUTION**ACTIVE INGREDIENTS/GUARANTEES:**

MANCOZEB: A coordination product of zinc ion and manganese ethylene bisdithiocarbamate... 66.7%	
In which the ingredients are:	
Manganese ⁺⁺ 13.3%	
Zinc ⁺⁺ 1.7%	
Ethylene bisdithiocarbamate ion (C ₄ H ₆ N ₂ S ₄) ^{- -} 51.7%	
ZOXAMIDE: 3,5-Dichloro-N-(3-chloro-1-ethyl-1-methyl-2-oxopropyl)-4-methylbenzamide 8.3%	
Other Ingredients..... <u>25.0%</u>	
Total.....100.0%	

Fongicide

GROUPE	M	22	FONGICIDE
--------	---	----	-----------

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT
L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION**INGRÉDIENTS ACTIFS/GARANTIE :**

MANCOZÈBE : Produit de coordination de l'ion zinc avec l'éthylène bis(dithiocarbamate).....66,7 %	
constitué des ingrédients suivants :	
Manganèse ⁺⁺ 13,3 %	
Zinc ⁺⁺ 1,7 %	
Ion zinc avec l'éthylène bis(dithiocarbamate) (C ₄ H ₆ N ₂ S ₄) ^{- -} 51,7 %	
ZOXAMIDE : 3,5-Dichloro-N-(3-chloro-1-ethyl-1-methyl-2-oxopropyl)-4-methylbenzamide 8,3 %	
Ingrédients autres..... <u>25,0 %</u>	
Total.....100,0%	

Precautionary Statements**Hazards to Humans and Domestic Animals****CAUTION**

Causes moderate eye irritation. Avoid contact with skin, eyes or clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling. Prolonged or frequently repeated skin contact may cause allergic reactions in some individuals. Harmful if inhaled. Avoid breathing dust. Remove contaminated clothing and wash clothing before reuse. This product is a dermal sensitizer.

FIRST AID

When seeking medical attention take the container label if at all possible. If not, take information which identifies the product, that is, the product name and registration numbers.

If swallowed: Call a poison control center or doctor immediately for treatment advice. Have a person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control center or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control center or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

In the U.S. - In case of emergency endangering health or the environment involving this product call 1-800-992-5994.

Précautions**Dangereux pour les humains et les animaux domestiques.****ATTENTION**

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Des contacts prolongés ou fréquemment répétés avec la peau peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Dangereux si inhalé. Éviter de respirer les poussières. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Ce produit est un sensibilisant de la peau.

PREMIERS SOINS

Lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux, apporter l'étiquette du contenant avec soi si c'est possible. Sinon, noter l'information identifiant le produit, c.-à-d. le nom du produit et ses numéros d'homologation.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Aux États-Unis - En cas d'urgence menaçant la santé ou l'environnement et mettant en cause ce produit, appeler au 1-800-992-5994.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

AGRICULTURAL CHEMICAL

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

STORAGE

Keep away from fire and sparks. Store in a cool, dry, well-ventilated area. Do not allow to become wet or overheated in storage: decomposition, impaired activity, or fire may result. Keep container closed when not in use. Pallets of containers should not be stacked more than three high. Provide access aisle for each two rows. Decomposition produces a foul odor; if observed, check for hot containers and immediately remove to open areas for disposal.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

This pesticide is toxic to fish. Drift and runoff from treated areas may be hazardous to aquatic organisms in neighboring areas. For terrestrial uses, do not apply directly to water, to areas where surface water is present, or to intertidal areas below the mean high water mark. Do not contaminate water when disposing of equipment washwaters or disposing of wastes.

In Canada - Refer to label booklet for additional buffer zone information.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

ENTREPOSAGE

Tenir loin du feu et des étincelles. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter l'humidité et la surchauffe durant l'entreposage qui peuvent causer la décomposition, la modification de l'activité ou un incendie. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas empiler plus de 3 palettes de contenants. Laisser un couloir d'accès toutes les 2 rangées. La décomposition produit une mauvaise odeur. Le cas échéant, vérifier si des contenants sont chauds et les sortir immédiatement à l'air libre pour les éliminer.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce pesticide est toxique pour les poissons. La dérive et le ruissellement provenant des zones traitées peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques des zones voisines. Pour les usages au sol, ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les endroits où il y a des eaux de surface, ou dans les zones intertidales situées sous la limite de marée haute moyenne. Ne pas contaminer l'eau en y éliminant les eaux de rinçage de l'équipement ou en y éliminant des déchets.

Au Canada – Consulter le livret pour plus de renseignements sur les zones tampons.

IN THE UNITED STATES

- **PPE and Disposal** - Refer to label booklet for Personal Protective Equipment and Directions for Use including Disposal.
- **Agricultural Use Requirements** - Use this product only in accordance with its labeling and with the Worker Protection Standard, 40 CFR part 170. Refer to the label booklet under "Agricultural Use Requirements" in the Directions for Use section for information about this standard.
- It is a violation of United States law to use this product without having obtained the United States label at the time of purchase and following the U.S. label at the time of application.
- **Notice:** Read the entire label. Use only according to label directions. **Before using this product, read "Warranty Disclaimer," "Inherent Risks of Use," and "Limitation of Remedies" at end of label booklet. If terms are unacceptable, return at once unopened.**

IN CANADA

- **PPE and Disposal** - Refer to label booklet for Personal Protective Equipment and Directions for Use including Disposal.
- **NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

AUX ÉTATS-UNIS

Équipement de protection individuelle et élimination

– Consulter le livret pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle et le mode d'emploi, y compris l'élimination.

- **Exigences relatives à l'exploitation agricole** – N'utiliser ce produit que conformément à son étiquette et au Worker Protection Standard, 40 CFR partie 170. Consulter le livret à «Exigences relatives à l'exploitation agricole» dans la section Mode d'emploi pour des renseignements sur cette norme.
- Utiliser ce produit sans avoir obtenu l'étiquette américaine au moment de l'achat et sans avoir suivi l'étiquette américaine au moment de l'application constitue une infraction à la loi américaine.
- **Avis :** Lire l'étiquette en entier. N'utiliser ce produit que conformément aux directives de l'étiquette. **Avant d'utiliser ce produit, lire les sections «Exonération de garantie», «Risques inhérents à l'utilisation», et «Limitation des recours» à la fin du livret. Si vous n'êtes pas d'accord avec les conditions, retourner immédiatement le produit sans l'ouvrir.**

AU CANADA

- **Équipement de protection individuelle et élimination** – Consulter le livret pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle et le mode d'emploi, y compris l'élimination.
- **AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Net Contents: 30 lbs/13.6 kgs

EPA Reg. No. 62719-441 / EPA Est. _____
Registration No. 26842 Pest Control Products Act

**Dow AgroSciences, 9330 Zionsville Road,
Indianapolis, IN 46268 U.S.A.**

In the U.S. - In case of emergency endangering health or the environment involving this product call 1-800-992-5994. If you wish to obtain additional product information, visit our web site at www.dowagro.com.

In Canada - For product information call 1-800-667-3852 or visit our web site at www.dowagro.ca.

®Trademark of Dow AgroSciences LLC
Before use, read instruction booklet in base of sack.

041607

Contenu net: 30 lbs/13,6 kgs

No de rég. EPA 62719-441 / EPA Est. _____
N° d'homologation 26842 loi sur les produits
antiparasitaires

**Dow AgroSciences, 9330 Zionsville Road,
Indianapolis, IN 46268 États-Unis**

Aux États-Unis – En cas d'urgence menaçant la santé ou l'environnement et mettant en cause ce produit, appeler au 1-800-992-5994. Pour plus de renseignements sur ce produit, visiter notre site web au www.dowagro.com.

Au Canada – Pour des renseignements sur ce produit, appeler au 1-800-667-3852 ou visiter notre site web au www.dowagro.ca.

®Marque de commerce de Dow AgroSciences LLC
Avant d'utiliser ce produit, lire le livret d'instructions se trouvant à la base du sac.

041607

AVIS IMPORTANT

Ce produit est homologué tant aux États-Unis qu'au Canada. Il comporte une étiquette
TANT américaine QUE canadienne.
Vous devez suivre SEULEMENT l'étiquette canadienne en UTILISANT CE produit au Canada.



Gavel[®] 75DF

Fongicide

GROUPES	M	22	FONGICIDES
---------	----------	-----------	------------

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION

INGRÉDIENTS ACTIFS/GARANTIE :

MANCOZÈBE : Produit de coordination de l'ion zinc
avec l'éthylène bis(dithiocarbamate) 66,7 %
constitué des ingrédients suivants :

Manganèse ⁺⁺	13,3 %
Zinc ⁺⁺	1,7 %

Ion zinc avec l'éthylène bis(dithiocarbamate)
(C₄H₆N₂S₄)^{- -}

51,7 %

ZOXAMIDE : 3,5-Dichloro-N-(3-chloro-1-ethyl-1-methyl-2-oxopropyl)-4-methylbenzamide..... 8,3 %
Ingrédients autres 25,0 %
Total.....100,0%

N° D'HOMOLOGATION 26842 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Attention - Irritant pour les yeux
Ce produit est un sensibilisant pour la peau

Avis de modification

CONTENU NET : 3,5 kg, 13,6 kg, 20 kg, 25 kg

~~Dow AgroSciences Canada Inc.~~
Suite 2100, 450 - 1 Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 5H4
1-800-667-3852

Gowan Company, L.L.C.
P.O. Box 5569
Yuma AZ 85366-5569
United States

®Marque de commerce de Dow AgroSciences LLC

PRÉCAUTIONS

Dangereux pour les humains et les animaux domestiques.

ATTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Des contacts prolongés ou fréquemment répétés avec la peau peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Dangereux si inhalé. Éviter de respirer les poussières. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Ce produit est un sensibilisant de la peau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Les applicateurs et autres manipulateurs (à part les responsables du mélange et du chargement) doivent porter :

Combinaison par-dessus chemise à manches longues et pantalon

Gants résistant aux produits chimiques

Souliers et bas

Les responsables du mélange et du chargement doivent porter :

Combinaison par-dessus chemise à manches longues et pantalon

Gants résistant aux produits chimiques

Souliers et bas

Lunettes de sécurité

Tablier résistant aux produits chimiques au cours du nettoyage de l'équipement, du mélange ou du chargement

Jeter les vêtements matériaux absorbants qui sont imbibés du produit concentré ou qui ont été très contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'équipement de protection individuelle. En cas d'application aérienne, les signaleurs doivent rester dans des cabines fermées.

RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ POUR L'UTILISATEUR

Les utilisateurs doivent : Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer l'équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, se laver à fond et remettre des vêtements propres.

Respecter les bonnes pratiques d'application de pesticides et n'appliquer que lorsque le potentiel de dérive dans les zones non ciblées ou sensibles est minime. Tenir compte des zones résidentielles, des zones d'activités humaines, des plans d'eau, des conditions météorologiques et des réglages de l'équipement d'application et du pulvérisateur. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle vers des zones résidentielles ou d'activité humaine voisines, p.ex. écoles, parcs.

PREMIERS SOINS

Lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux, apporter l'étiquette du contenant avec soi si c'est possible. Sinon, noter l'information identifiant le produit, c.-à-d. le nom du produit et ses numéros d'homologation.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Aux États-Unis - En cas d'urgence menaçant la santé ou l'environnement et mettant en cause ce produit, appeler au 1-800-992-5994.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

ENTREPOSAGE

Tenir loin du feu et des étincelles. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter l'humidité et la surchauffe durant l'entreposage qui peuvent causer la décomposition, la modification de l'activité ou un incendie. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas empiler plus de 3 palettes de contenants. Laisser un couloir d'accès toutes les 2 rangées. La décomposition produit une mauvaise odeur. Le cas échéant, vérifier si des contenants sont chauds et les sortir immédiatement à l'air libre pour les éliminer.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce pesticide est toxique pour les poissons. La dérive et le ruissellement provenant des zones traitées peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques des zones voisines. Pour les usages au sol, ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les endroits où il y a des eaux de surface, ou dans les zones intertidales situées sous la limite de marée haute moyenne. Ne pas contaminer l'eau en y éliminant les eaux de rinçage de l'équipement ou en y éliminant des déchets.

Une zone tampon de **25 mètres** pour l'application par pulvérisateur à rampe terrestre, et une zone tampon de **35 mètres** pour l'application par pulvérisateur pneumatique (pulvérisateur pour vigne), devraient être établies entre la dernière bande d'aspersion et la lisière des habitats aquatiques (rivières, lacs, étangs, ruisseaux et autres plans d'eau).

Une zone tampon de **5 mètres** pour l'application par pulvérisateur à rampe terrestre, et une zone tampon de **10 mètres** pour l'application par pulvérisateur pneumatique (pulvérisateur pour vigne), devraient être établies entre la dernière bande d'aspersion et la lisière des habitats terrestres (haies, plantations brise-vent, terres boisées, bandes de végétation et autres zones de végétation).

La dérive par voie aérienne augmente dans certaines conditions météorologiques. Ne pas épandre par temps mort, lorsque le vent souffle en rafales ou lorsque la vitesse du vent est supérieure à 15 km/h à hauteur de vol au-dessus de la zone d'application. Ne pas utiliser une rampe montant plus haut que 3 mètres au-dessus du couvert.

Pour protéger les habitats non ciblés, éviter toute pulvérisation hors cible ou dérive. Pour l'application aérienne, prévoir une **zone tampon de 20 mètres** entre l'extrémité en aval du vent de la rampe de pulvérisation et la limite la plus proche des habitats aquatiques sensibles comme les lacs, les rivières, les ruisseaux, les marécages, les étangs, les criques et les réservoirs. Ne pas contaminer ces habitats en nettoyant ou en rinçant l'équipement de pulvérisation ou les contenants.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination du produit non utilisé/dont on veut se départir:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

Le fongicide Gavel 75DF est un fongicide préventif à large spectre. Une suppression optimale des maladies est obtenue lorsque le fongicide est appliqué de façon régulière dans un programme de pulvérisation préventive.

Détermination du taux d'utilisation

Lire attentivement comprendre et suivre les taux d'utilisation et les restrictions indiqués sur l'étiquette. Si l'infestation est faible, on peut utiliser les dosages les plus bas par application tandis qu'en cas d'infestation grave ou menaçante, on peut utiliser les dosages les plus élevés et les intervalles les plus courts. Pour une application adéquate, déterminer le nombre d'hectares à traiter, le taux d'utilisation recommandé sur l'étiquette, et le volume d'eau à être appliqué par hectare. Ne préparer que la quantité de solution à pulvériser requise pour traiter la zone délimitée. Il est recommandé d'effectuer un étalonnage soigné de l'équipement de pulvérisation avant de commencer.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Délai de sécurité après traitement : Ne pas entrer dans les zones traitées dans les 48 heures suivant l'application.

Avis - Pommes de terre :

Les personnes responsables du mélange, du chargement et de l'application ainsi que celles ré-entrant la zone doivent être avisées verbalement avant de pénétrer dans la zone traitée que « cette zone a été traitée avec le fongicide Gavel 75DF. Un contact avec les surfaces traitées peut entraîner une réaction allergique sur la peau (éruption, rougeur, enflure, démangeaison) ou des symptômes asthmatiques ou une rhinite (éternuements, écoulement du nez, yeux qui piquent). Signaler l'incident à votre représentant de Dow AgroSciences Canada Inc. Tous les rapports sont confidentiels ».

Avis - Raisins :

Les personnes responsables du mélange, du chargement et de l'application ainsi que celles ré-entrant la zone doivent être avisées, verbalement et par le biais d'un panneau affiché, avant de pénétrer dans la zone traitée que « cette zone a été traitée avec le fongicide Gavel 75DF. Un contact avec les surfaces traitées peut entraîner une réaction allergique sur la peau (éruption, rougeur, enflure, démangeaison) ou des symptômes asthmatiques ou une rhinite (éternuements, écoulement du nez, yeux qui piquent). Signaler l'incident à votre représentant de Dow AgroSciences Canada Inc. Tous les rapports sont confidentiels ». Les panneaux doivent être affichés à l'entrée des champs et le long des clôtures à au plus 8 m de distance entre eux. Les panneaux doivent être posés avant la première application et rester en place au moins 20 jours après l'application. Ils doivent mesurer au moins 36 cm par 41 cm et les lettres doivent avoir au moins 3 cm de haut.

Utiliser ce produit à l'encontre des directives figurant sur son étiquette est une infraction à la loi fédérale. Ne pas appliquer ce produit de façon qu'il entre en contact, directement ou par dérive, avec les travailleurs ou d'autres personnes. Seuls les opérateurs protégés peuvent se trouver dans la zone au cours de l'application.

Mélanges en réservoir

Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou fertilisant autres que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

Verser lentement dans le réservoir du pulvérisateur pendant qu'il se remplit ou bien pré-mélanger dans un réservoir revitailleur pour pulvérisateurs à concentrés ou à épandage aérien. Ajouter les autres fongicides co-appliqués après que le fongicide Gavel 75DF ait été mis en suspension.

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION FONGICIDE IRRÉGULIÈRE OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

Culture	Maladies supprimées	Quantité de fongicide GAVEL 75 DF par application kg/hectare	Remarques (Se référer aussi au « Mode d'emploi »)	Restrictions
Pommes de terre	Mildiou Brûlure alternarienne	2,25 kg	<p>Commencer les applications dès les premiers signes de maladie ou quand des cas de brûlures sont rapportés dans la région.</p> <p>Appliquer tous les 7 jours lorsque la pression exercée par la maladie est forte lorsque l'une ou l'autre des maladies est présente et que les conditions environnementales sont favorables au développement continu de la maladie.</p> <p>Pour l'application aérienne, utiliser avec 90 L d'eau par hectare.</p>	<p>Maximum de 6 applications par saison avec un intervalle de pré-récolte (IPR) de 3 jours.</p> <p>Application aérienne et au sol.</p> <p>Un intervalle de replantage de 30 jours (IRP) est nécessaire pour les légumes à feuilles, les racines et les tubercules. Pour toutes les autres cultures qui ne sont pas incluses sur l'étiquette, l'IRP devrait être de 140 jours.</p>
		1,7 kg	<p>Appliquer tous les 7 jours lorsque la pression exercée par la maladie est faible et que les conditions environnementales ne sont pas favorables au développement de la maladie.</p> <p>Pour l'application aérienne, utiliser avec 45 à 90 l d'eau par hectare.</p>	
Raisins	Mildiou de la vigne	2,25 kg	<p>Appliquer lorsque les nouvelles pousses ont entre 1 et 4 cm de long; répéter lorsqu'elles ont entre 8 et 12 cm, puis entre 20 et 25 cm.</p> <p>Continuer les applications à intervalles de 7 à 10 jours lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p>	<p>Maximum de 6 applications par saison avec un intervalle de pré-récolte (IPR) de 66 jours.</p> <p>Application au sol seulement.</p> <p>Ne pas utiliser en Colombie-Britannique.</p>

MODE D'APPLICATION

Mode d'emploi pour l'application au SOL

Une pulvérisation complète des feuilles entraîne généralement une suppression optimale de la maladie. Pour assurer une bonne couverture, utiliser une pression de pulvérisation, un volume d'eau par hectare, des buses (habituellement à jet en cône creux), une pastille (habituellement D5 à D7), un espacement des buses, et une vitesse du tracteur appropriés. Consulter les catalogues d'accessoires pour buses de pulvérisation pour des renseignements spécifiques sur le réglage approprié de l'équipement.

Mode d'emploi pour l'application AÉRIENNE

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. **Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.**

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation pour l'application aérienne

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada* Tronc commun – Utilisation des pesticides et Module – Pulvérisation aérienne (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire pour l'application aérienne

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Appliquer le volume de pulvérisation recommandé de 45 à 90 litres d'eau par hectare. Utiliser 90 litres lorsque la pression exercée par la maladie est forte afin d'assurer une meilleure couverture de la culture.

Choix des buses : Il est recommandé d'utiliser des buses à jet en cône creux avec diaphragme (pastille) et hélice de série D. Les buses doivent être orientées vers le bas ou légèrement vers l'arrière.

Largeur des bandes d'aspersion : Pour la plupart des grandes cultures et des cultures légumières, les largeurs des bandes d'aspersion suggérées sont d'à peine supérieure à l'envergure de l'aile de 11 à 12 mètres pour les petits avions et jusqu'à 14 mètres pour les avions plus gros. La largeur des bandes d'aspersion optimale pour les hélicoptères est généralement de 1,5 à 3 mètres de plus que la longueur normale de rampe.

Altitude : Pour la plupart des cultures, la rampe de pulvérisation doit être placée de 1,5 à 3 mètres au-dessus du couvert.

Signalisation : Les bandes d'aspersion doivent être indiquées au bout du champ à l'aide de repères permanents ou par la présence d'un signaleur dans un véhicule totalement fermé. Les bandes d'aspersion doivent être mesurées de façon précise à l'aide d'une chaîne ou autre appareil sauf si les rangées peuvent être comptées de façon précise.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

En ce qui concerne la gestion de la résistance, prendre note que le fongicide Gavel 75DF contient un fongicide du groupe M ainsi qu'un fongicide du groupe 22. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide Gavel 75DF et à d'autres fongicides des groupes M et 22. Une perte graduelle ou totale de suppression des espèces nuisibles peut survenir avec le temps si ces fongicides sont utilisés de façon répétitive dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide Gavel 75DF ou les fongicides des mêmes groupes M et 22 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou à www.dowagro.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

041607

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))